CHAMPIONNAT DU LIMOUSIN 2024 : RÈGLEMENT PARTICULIER DE L’ÉPREUVE

Ce règlement complète le Règlement Général des Epreuves Fédérales par Equipes

« Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du Règlement Général. »

Jeudi 28 mars Golf de LIMOGES

Mardi 9 avril Golf d'ESSENDIERAS

Jeudi 25 avril Golf d'AUBAZINE

Mardi 7 mai Golf de SOUILLAC

Jeudi 6 juin Golf de PERIGUEUX

Jeudi 27 juin Golf de BRIVE

Jeudi 4 juillet Golf de LA PORCELAINE

jeudi 12 septembre Golf de MORTEMART

Jeudi 3 octobre Golf de LA MARTERIE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : Ouvert aux clubs de la Ligue, plus Souillac si le nombre de clubs de la Ligue est inférieur à 8.

Pour les joueurs : Être né avant le 27 mars 1974 et avoir un index inférieur ou égal à 26.4 au jour de la compétition.

Avoir son certificat médical valide.

FORME DE JEU

Equipes de 6 joueurs ou joueuses.

Matchplay BRUT : 4 simples, 1 greensome. En phase finale : 4 simples, 1 foursome.

Match partagé : 0.5 point . Match gagné (1 up à 3 up) : 1 point. Match gagné (4 ou 5 up) : 1.5 point. Au-delà : 2 points. En cas d'égalité, y compris de bonus, le départage se fait au match particulier.

Exemple :



La Porcelaine ayant battu Périgueux lors de leur rencontre, ils sont 4ème et Périgueux 5ème.

Après 7 tours, demi-finales à Mortemart (1 contre 4 et 2 contre 3) et matches de classement (5 contre 8 et 6 contre

7) Puis Finale à La Marterie et matches de classement.

Les voiturettes sont autorisées pour les seniors 2 munis d'un certificat médical .

Pour les phases finales, en cas d'égalité à la fin d'un match, play off en «mort subite» sur les trous choisis par le club

organisateur, sauf si l'une des équipes a déjà gagné 3 matchs.

Si une équipe est incomplète, le double est automatiquement perdu et non joué.

Pour cette compétition, les règles locales permanentes de la ffGolf seront appliquées.